

C'est pourquoi, avant d'en décrire les principaux aspects, je voudrais d'abord tenter d'expliquer cette planification en analysant brièvement les problèmes économiques auxquels nous devons faire face présentement, et préciser exactement le genre de planification que le gouvernement entend instaurer.

(Traduction)

Ce qu'on appelle le cycle d'inventaire ou cycle à court terme semble être inhérent à notre système économique actuel. Le mécanisme de l'offre et de la demande ne s'ajuste pas automatiquement, du moins dans une courte période de temps. Le contraire serait étonnant, car ce mécanisme provient du choix libre et individuel de millions de consommateurs et de fournisseurs. Le rajustement prend du temps et s'opère surtout par l'offre plutôt que par la demande. La demande demeure assez stable durant tout le cycle, mais à mesure que se dessine la phase ascendante, l'offre augmente à un rythme plus rapide que la demande. Cela entraîne involontairement une accumulation de stocks qui ne peut pas se poursuivre indéfiniment. Lorsque les fournisseurs estiment que leurs stocks sont trop volumineux, ils diminuent les nouvelles commandes, ce qui donne la transition entre la prospérité et la récession, car il en résulte un déclin dans la production et l'embauche. Durant la récession, la production augmente à un rythme beaucoup plus lent ou diminue de façon beaucoup plus rapide que la demande et les fournisseurs puisent à leurs stocks. Le mouvement à la baisse doit se terminer avant que les stocks soient à sec et éventuellement les nouvelles commandes augmentent de nouveau. C'est alors qu'entrent en jeu les conditions nécessaires à une nouvelle phase de prospérité.

Les cycles d'inventaire ont été assez réguliers au Canada comme ailleurs en temps de paix. Chaque cycle, avec ses cimes et ses creux, dure à peu près trois ans. Par exemple, il y a eu régression en 1954, 1957 et 1960; 1955, 1958 et 1961 ont été des années de reprise; 1956, 1959 et 1962 ont été des années de cime cyclique. Mais même au cours de la dernière moitié de 1962, l'économie canadienne était en proie à une forte hésitation et à beaucoup d'incertitude. La demande définitive globale s'était nivelée dans le troisième trimestre de 1962, ce qui constituait la première pause depuis le creux de la dernière contraction du cycle des affaires.

Nous ne pouvons espérer éliminer cette cause importante d'instabilité économique sans une planification appropriée, sans une collaboration plus étroite entre les secteurs

privés et publics de l'économie et sans des politiques plus souples et plus sélectives.

Mais les problèmes à courte échéance ne sont pas les seules difficultés auxquelles nous sommes en butte. Il est vrai que, selon divers indices, notre économie a souffert depuis la fin des années 50 de faiblesse fondamentale et de stagnation à un moment où notre effectif ouvrier augmentait rapidement. Notre produit national brut par habitant, en dollars constants, a augmenté de 22 p. 100 entre 1949 et 1956, mais a fléchi d'environ 4 p. 100 entre 1956 et 1962. Voilà l'indice le plus révélateur de la stagnation de notre économie.

Quelle semble être l'origine de cette nouvelle tendance? Un examen rapide des principaux éléments de notre produit national brut montre que les dépenses de consommation, les exportations et les dépenses du gouvernement ont continué d'augmenter, contribuant par le fait même à la croissance. Les placements sont le seul élément important qui ait fléchi durant cette période. De 1947 à 1957, les placements globaux, en dollars constants, ont plus que doublé; ils ont augmenté chaque année, sauf en 1954. De 1957 à 1961, ils ont baissé chaque année; en 1961, la diminution avait atteint environ 13 p. 100. Durant la même période, les placements en capital d'affaires, par opposition à l'équipement social et au capital d'habitation, ont baissé d'environ 25 p. 100; pourtant, les dépenses, au titre de biens de placements, sont précisément celles qui ont une influence immédiate et fondamentale sur la croissance.

(Texte)

Quelle est la cause principale, la cause profonde de cette stagnation, de cette insuffisance de croissance?

M. Grégoire: Monsieur l'Orateur, le ministre me permettrait-il une question? Le ministre fournit-il ces chiffres-là pour blâmer les «investisseurs», les industriels et les hommes d'affaires canadiens en mentionnant cette décroissance—si on peut dire—des investissements dans le domaine de la production?

L'hon. M. Lamontagne: Monsieur le président, je ne veux certainement blâmer personne. Je constate tout simplement les faits tels qu'ils nous sont révélés, tels qu'ils sont mesurés par le Bureau fédéral de la statistique.

Quelle est la cause profonde de cette stagnation, comme je le disais tout à l'heure, et de cette insuffisance de croissance, de cette anémie chronique de notre économie? A mon avis, elle réside dans le fait que dans le contexte actuel des marchés mondiaux et des politiques traditionnelles de l'État, le secteur privé de notre économie a pratiquement fini,